

Mairie 45, rue de l'Eglise 57230 EGUELSHARDT



03 87 96 29 11 Mail : mairie.eguelshardt@wanadoo.fr



03 87 06 10 83

Responsable de la publication : Le maire. Comité de rédaction : Emile Eitel, Michèle de la Michellerie, Sabine Nies.

Horaires d'ouverture

Mairie :

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 17h à 19h

Vendredi de 9h à 11h

Le maire et les adjoints reçoivent en Mairie lors des permanences ou encore sur rendez-vous..

For les problèmes liés Aux permis de construire, prendre rendez-vous avec M.Mischler Rémy : tel.03 87 96 29 55.

Pour réservation salle contacter la mairie

Urgences :

Médecin de Garde :

08 20 33 20 20

Gendarmerie :

03 87 96 21 22

Pompiers : 18

Samu : 15

Services Publics :

Ecole élémentaire et maternelle :

03 87 06 17 48

Presbytère catholique :

03 87 96 05 19

Presbytère protestant :

03 87 96 01 64

Intercommunalité :

03 87 06 10 40

Déchetterie Bitche :

03 87 96 09 28

Services usuels :

Taxis et ambulances

Schutz :03 87 96 09 57

Straub :03 87 96 14 15

Ambulance :

VSL 03 87 06 64 90

Gare SNCF: 3635

Pharmacies de garde :

3237



dessin de
A. Thiom

Le maire, les adjoints, les membres du
Conseil municipal et le personnel
communal vous souhaitent un
Joyeux Noël
et

Une Bonne Année 2014.

Qu'elle vous apporte joie, santé
et bonheur !

PLANTATION DE HAIE PAR LES ELEVES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE



On a l'habitude de dire que quiconque a planté un arbre en passant sur cette terre a fait œuvre utile. Le moindre petit arbre absorbe et fixe le gaz carbonique contenu dans l'air, pour s'en nourrir et rejette de l'oxygène dans l'atmosphère. Il contribue à la réduction de l'effet de serre. Planter un arbre, c'est bon pour la planète.

Le jeudi 28 novembre 2013, une quinzaine d'élèves de la classe de Monsieur Gabriel Cuirin et de son aide, Madame Tania Pereira, se sont employés à planter chacun deux plants pour créer une haie sur la limite sud du terrain de l'école communale d'Eguelshardt. L'opération a été dirigée par Monsieur Sébastien Mangin, secondé par Monsieur Loïc Bollinger, moniteurs de la grange au paysage de Lorentzen, missionnés par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. On sait qu'une haie est une clôture d'épine ou d'arbustes qui ont pris racine. Parmi les haies les plus petites, nous trouvons celles que les hommes plantent pour matérialiser la limite avec la propriété voisine. Cependant, dans les plaines pâturées ou cultivées, nous trouvons des très grandes haies coupe-vent. Lorsque, pour augmenter les rendements en agriculture, on arracha les grandes haies en Champagne Crayeuse, on s'en mordit les doigts : les vents desséchèrent les terres fines et fertiles en surface, les balayèrent pour les disséminer au loin. Sur le côté des routes, les haies constituent des rideaux qui retiennent la neige, en évitant ainsi la formation de congères. La haie est un centre de vie, un refuge ou un abri pour les animaux domestiques, un habitat ou un lieu de chasse pour les animaux sauvages comme les renards, les fouines, les belettes, les écureuils et autres rongeurs, les insectes et les oiseaux. Les animaux trouvent de la nourriture dans les haies : des feuilles, des fleurs, des fruits et toutes sortes de baies.

Elles nous rendent des services et nous devons les respecter et les protéger de leurs ennemis, les ovins et les bovins, les chevreuils et les cerfs. Le maire a indiqué qu'on ne peut cependant planter des haies n'importe où et n'importe comment. Il faut respecter le règlement communal du plan d'occupation des sols et le règlement communal des boisements qui interdisent dans certaines zones du territoire la présence d'arbres, afin d'y privilégier l'élevage ou l'agriculture ou plus simplement pour ne pas dégrader le paysage ou encore pour ne pas boucher la vallée car les boisements peuvent empêcher l'air de circuler et favoriser la stagnation des brouillards nocifs à notre santé. M. Mangin, jardinier de la biodiversité, a expliqué que pour planter une haie sur sa propriété bâtie, il faut observer une distance d'au moins 50 centimètres de la propriété voisine et admettre que les arbustes plantés ne dépasseront jamais une hauteur de 2 mètres. Il faudra donc les étêter à 2 mètres, le jour où ils viendront à dépasser cette hauteur. Vouloir des arbres de plus de 2 mètres sur sa propriété de hauteur c'est respecter une distance d'au moins 2 mètres de la parcelle du voisin, le jour de la plantation. Dans tous les cas, les branches des arbres, quelle que soit leur situation géographique sur la propriété ne devront pas étaler au-delà de la verticale de la limite avec le voisin. Les plants mis en terre le 27 novembre, par les enfants de notre école élémentaire ont été gratuitement fournis par l'Association « plus d'arbres plus de vie. » La commune a procédé à la préparation du terrain en réalisant le décapage de la couverture herbacée vivante.

Ce fut un plaisir que d'observer la foi, la passion et le bonheur avec lesquels les enfants ont dépensé leurs forces pour bêcher les petits potets et y implanter les petits arbustes avant de tasser la terre afin de bien ancrer les racines : des charmes, des bouleaux, des érables champêtres, des noisetiers et des cerisiers de la Sainte-Lucie...

Une telle opération s'inscrit dans l'apprentissage de la vie



Le présent bulletin vous est offert par :

AUTO ECOLE CRISTAL
27, Rue Maréchal Foch
57230

BITCHE

NOUVEAU



VOITURE

PERMIS B 990€

PERMIS AAC 1090€

**SPECIALE
PROMO**

MOTOS REMORQUES POIDS-LEURDS.

TEL : 06 80 50 74 97

BIENVENUE

Monsieur Rawung Mickaël, madame Fleckenstein Sophie et leur fils Enzo sont arrivés dans notre commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.

NAISSANCE

Le 5 décembre 2013 est né à Haguenau Paul, Marie, Jérôme Levesque de M. Mathieu, Georges, Paul, Marie Levesque et Mme Marie, Catherine, Thérèse, Mélanie Plus.

Nos félicitations à ses heureux frères et sœur, Raphaël, Blanche et Constantin et à ses heureux parents.

FÊTE DE NOËL DE L'ÉCOLE

La traditionnelle fête de l'école eut lieu le samedi 14 décembre 2013 à la salle Rapin. Le maire a loué les élèves en relevant la foi et la passion avec laquelle ils ont planté une haie cet automne et leur application, récemment, à confectionner des gâteaux de Noël sous les conseils des seniors. Les élèves ont alors produit de petits spectacles et des chants sous l'œil admiratif de leurs parents. Pour toutes raisons, un père Noël particulièrement doux, leur a distribué de très beaux livres et des chocolats, toutes récompenses bien méritées. L'assistance a mesuré à quel point les enseignants se sont investis pour amener la « troupe » à un si haut niveau dans l'art du chant et du spectacle. La matinée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un verre de l'amitié.



REPAS DE NOËL DU CLUB DES SENIORS

Comme tous les ans, le club des Seniors a organisé un repas de Noël pour ses membres le 5 décembre dernier. L'ambiance fut festive et chaleureuse.



UN FRUIT POUR LA RECRE



Le 2 décembre, dans le cadre de l'opération « un fruit pour la récré », madame Elodie Lett de l'Association Mosellane d'Economie Montagnarde A proposé aux élèves de l'école d'Eguelshardt une animation sur le thème des fruits et légumes. A travers divers manipulations et jeux, les enfants ont pu découvrir différents fruits et légumes ainsi que leurs bienfaits nutritionnels. Elle a également mis l'accent sur l'importance de consommer des fruits et légumes de saison et cultivés au niveau local. La commune d'Eguelshardt et l'AMEM prendront à leur charge les frais d'achat de ces fruits qui seront servis aux élèves de notre école.



ACTIVITES RECENTES DU CLUB DES SENIORS



Le Club des Seniors a organisé le jeudi 12 décembre 2013 une rencontre intergénérationnelle avec les élèves de notre école pour confectionner des gâteaux de Noël. Les enfants ont été très intéressés et attentifs aux conseils de leurs aînés. Cette expérience est à renouveler.

Le samedi 7 décembre 2013 un groupe de membres du Club des Seniors a visité le charmant marché de Noël de Bouxwiller. Ce fut un après-midi animé et festif.

NOS PEINES :

Le 19 décembre est décédée à Bannstein, Madame Andréa Kruger, à l'âge de 63 ans. A son époux durement éprouvé, nous présentons nos plus sincères condoléances.



MESSAGE AUX PERSONNES QUI RECHERCHENT D'UN EMPLOI



Les trois permanences de la mission locale de Point-Emploi à Bitche, Lemberg et Volmunster rencontrent une fréquentation en hausse avec près de 326 jeunes suivis.

La permanence du Point-Emploi à Bitche a été renforcée par la présence d'une seconde conseillère de la mission locale depuis le 15 novembre 2013.

Les jours et les horaires restent inchangés : tous les vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

N'hésiter pas à vous faire conseiller.

Téléphoner au 03.87.95.72.74 pour prendre rendez-vous.

PRISE D'ARMES A EGUELSHARDT LE 19 DECEMBRE 2013 :

Le 19 décembre 2013, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Dampierre, le centre de formation initiale de la brigade de renseignement cantonnée à Bitche, a organisé une prise d'armes à Eguelshardt avec remise de l'attestation de fin de formation initiale aux soldats de cette unité. A l'issue de la cérémonie, les Colonels et le maire ont échangé quelques mots d'amitié en présence des soldats et de la population civile présente. Dans son allocution, le maire a relevé la fierté de sa commune d'avoir été choisie pour servir de cadre à cette cérémonie militaire.

Par la pensée il a associé à ce noble évènement, nos anciens d'Eguelshardt morts pour la France, et rappelé qu'au cours de la guerre de 39/45, les habitants d'ici firent preuve d'un patriotisme exemplaire. Ils furent plus de 40 à être sur liste des incorporés de force au travail obligatoire allemand ou dans l'Armée allemande. Nombreux furent ceux qui désertèrent pour se cacher et plusieurs sont tombés en Russie ou portés disparus. Plusieurs civils moururent dans le village sous les bombardements de 1945. Enfin au risque de leur vie, plusieurs habitants devinrent secrètement des passeurs qui aidèrent les prisonniers de guerre français évadés à regagner la zone libre. Tous ces comportements patriotiques, valurent à la commune d'Eguelshardt une citation comportant l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze, datée du 1^{er} juillet 1948.

Le maire a dit sa conviction, qu'à travers les témoignages de leurs pères et de leurs grands-pères, les habitants d'Eguelshardt connaissent le prix à payer pour la paix et la liberté, c'est pourquoi ils sont proches de leurs soldats et fiers de leur Armée qui, à travers le monde protège les populations là où elles sont opprimées et là où leurs vies sont en danger.

Le premier magistrat de la commune a remercié les soldats de leur visite et les a invités à revenir à Eguelshardt aussi souvent qu'il leur sera possible.



OUBLIS REGRETTABLES :

Dans notre précédent bulletin, au bas de la dernière page, pour clore l'article « Eguelshardt : Mieux connaître la commune » nous avons indiqué que 8 entreprises y sont recensées dont 6 que nous citons. Pour avoir recopié les données fournies par notre bureau d'études, involontairement nous nous sommes faits les complices d'oublis. Il convient d'ajouter à la liste des entreprises : une entreprise d'études, de conceptions et d'installations électriques et une entreprise de travaux de couverture, zinguerie, chauffage et sanitaire. Nous pourrions y ajouter quelques auto-entrepreneurs en commerce de bois et d'exploitation de coupes. Nous avons tenu à réparer de tels oublis.